



PROCÈS-VERBAL D’UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 18 juin 2025 à 9 h 02 en la salle du conseil de l’hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Nicholas Borne ainsi que Mme Christine Poirier, sous la présidence de M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20250618-1962

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - COMITÉ EXÉCUTIF -
CONSEIL MUNICIPAL

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 1 499 \$, pour défrayer la participation de Mme Sandra Desmeules, membre du comité exécutif, et de M. Jean-Bernard Marchand, directeur de cabinet adjoint, pour 2 journées supplémentaires, soit les 28 et 30 mai 2025, au Congrès annuel et salon professionnel 2025 de la Fédération canadienne des municipalités, à Ottawa.

(CT:1854344)
(SD-2025-2931)

CE-20250618-1963

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 4 juin 2025 à 9 h 01.

(SD-2025-2873)

CE-20250618-1964

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 4 juin 2025 à 9 h 20.

(SD-2025-2873)



CE-20250618-1965	RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2961
	RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2961, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour des travaux de maçonnerie de petite envergure sur demande, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres: Groupe Atwill-Morin inc. 384 465,48 \$. (CT:1849793) (SD-2025-2347)
CE-20250618-1966	RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2932
	RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2932, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour une entente-cadre concernant des services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation d'études, de plans et devis, de surveillance et d'évaluation des structures sous la responsabilité de la Ville de Laval, 2025-2027, pour une période de 36 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres: WSP Canada inc. 827 783,21 \$. (CT:1852916) (SD-2025-2741)
CE-20250618-1967	RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3012
	RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-3012, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de mise à niveau des équipements de distribution électrique et CVAC (décarbonation) à la Maison des arts de Laval, pour une



période de 18 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Névé Réfrigération inc.
331 357,95 \$.

(CT:1853213)
(SD-2025-2764)

CE-20250618-1968

DÉBUT ET SURVEILLANCE- CONTRAT DOS-3012

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Névé Réfrigération inc. pour les travaux de mise à niveau des équipements de distribution électrique et CVAC (décarbonation) à la Maison des arts de Laval, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Martin Roy et Associés inc. à effectuer la phase B, assistance technique durant la réalisation desdits travaux, au montant de 5 831,90 \$ et la phase C, surveillance en ingénierie durant la réalisation desdits travaux, au montant de 7 786,91 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1973, lot 1;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3012 par le conseil municipal.

(CT:1853213)
(SD-2025-2764)

CE-20250618-1969

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13178-F - CONTRAT DOS-3012

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13178-F, un montant de 107 800 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, le solde de la dépense au montant de 242 060 \$, taxes nettes incluses, sera financé par la subvention du Plan Climatique du MELCCFP (Mesure 3), conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3012 par le conseil municipal.

(CT:1853213)
(SD-2025-2764)



CE-20250618-1970

LISTE - PROGRAMMES DE REVITALISATION DES
BÂTIMENTS PATRIMONIAUX, DE MAISONS LÉZARDÉES ET
D'ADAPTATION DE DOMICILE - AVRIL 2025

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de prendre acte de la liste des bénéficiaires ayant reçu une aide financière pour le mois d'avril 2025 dans le cadre des programmes de revitalisation des bâtiments patrimoniaux, de maisons lézardées et d'adaptation de domicile, prévus au Règlement numéro L-12659.

(SD-2025-2433)

CE-20250618-1971

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE REFUSÉE - SOCIÉTÉ
EN COMMANDITE CLARIA LAVAL DSV

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de refuser la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-102 de la Société en commandite Claria Laval DSV, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour l'immeuble sur le lot 4 179 710 du cadastre du Québec, 1410, boulevard Daniel-Johnson:

1. l'aménagement d'aucune bande tampon, alors qu'une bande tampon de type B doit être aménagée en bordure de la ligne arrière de terrain;
2. l'aménagement d'une surface carrossable d'une superficie de 1 440 mètres carrés et d'une proportion de terrain en surface carrossable de 20 %, alors qu'un maximum de 500 mètres carrés et de 10 % est prescrit;

et ce, considérant:

- l'argumentaire de la requérante soumis;
- que les conditions afférentes aux exigences d'octroi d'une dérogation mineure prescrites par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) et le Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme sont respectées;
- que cette nouvelle proposition contribue à créer un espace qui répondra à des besoins logistiques;
- que le Service de l'urbanisme est d'avis que la bonification bénéficierait aux résidents du projet;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-144.

(SD-2025-2780)

CE-20250618-1972

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA REFUSÉE - SOCIÉTÉ
EN COMMANDITE CLARIA LAVAL DSV



RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de refuser la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0187 de la Société en commandite Claria Laval DSV, propriétaire, à l'effet de permettre l'aménagement de terrain pour une habitation multifamiliale de 13 étages sur le lot 4 179 710 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-159.

(SD-2025-2798)

CE-20250618-1973

LISTE - PROGRAMMES DE REVITALISATION DES
BÂTIMENTS PATRIMONIAUX, DE MAISONS LÉZARDÉES ET
D'ADAPTATION DE DOMICILE - MAI 2025

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de prendre acte de la liste des bénéficiaires ayant reçu une aide financière pour le mois de mai 2025 dans le cadre des programmes de revitalisation des bâtiments patrimoniaux, de maisons lézardées et d'adaptation de domicile, prévus au Règlement numéro L-12659.

(SD-2025-2918)

CE-20250618-1974

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
ASSOCIATION LAVALLOISE DE PARENTS ET AMIS POUR
LE BIEN-ÊTRE MENTAL INC.

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-54 de l'Association Lavalloise de Parents et amis pour le bien-être mental inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser pour l'immeuble sur le lot 1 067 667 du cadastre du Québec, 645, boulevard des Laurentides:

1. une marge latérale gauche minimale de 0,12 mètre, alors qu'un minimum de 3 mètres est prescrit;
2. une proportion maximale du terrain en surface carrossable de 37 %, alors qu'un maximum de 23,8 % est prescrit;
3. une proportion minimale du terrain en surface végétale de 17 %, alors qu'un minimum de 23,1 % est prescrit;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-175.



(SD-2025-3077)

CE-20250618-1975

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
SANDRA VORANO ET HERALD GJURA

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-4 de Sandra Vorano et Herald Gjura, propriétaires, à l'effet d'autoriser, pour l'habitation existante sur le lot 1 194 896 du cadastre du Québec, 623, rue Filiatrault, un total de 4 matériaux de revêtement extérieur, alors qu'un nombre maximal de 3 matériaux de revêtement extérieur est prescrit, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-176.

(SD-2025-3078)

CE-20250618-1976

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
SABRYNA MONGEON ET SÉBASTIEN MONGEON

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-32 de Sabryna Mongeon et Sébastien Mongeon, propriétaires, à l'effet d'autoriser, pour la construction d'un bâtiment multifamilial sur le lot 6 633 011 du cadastre du Québec, rue Prévert:

1. un escalier menant au 2e étage dans la cour avant secondaire;
2. une ouverture donnant accès au stationnement situé sous la partie du bâtiment en porte-à-faux sans porte de garage;
3. une distance de 0 mètre entre l'aire de stationnement et la façade principale avant secondaire du bâtiment principal, au lieu d'une distance minimale de 1,5 mètre;
4. une proportion minimale de la cour avant secondaire en surface végétale de 48 %, au lieu d'un minimum de 50 %;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-177.

(SD-2025-3094)

CE-20250618-1977

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - ALLIX
THIBAUD ET EMAMO LAURENCE



RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-49 de Allix Thibaud et Emamo Laurence, propriétaires, à l'effet d'autoriser, pour l'agrandissement d'une habitation d'un logement sur le lot 1 633 257 du cadastre du Québec, 1330, rue Sérigny, un total de 4 matériaux de revêtement extérieur différents au lieu d'un maximum de 3, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-178.

(SD-2025-3111)

CE-20250618-1978

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
CHRISTIAN CUCU ET ROBERT LÉONARD CUCU

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-53 de Christian Cucu et Robert Léonard Cucu, propriétaires, à l'effet d'autoriser, pour une habitation d'un logement existante sur le lot 1 189 876 du cadastre du Québec, 150, promenade des Îles, un cabanon situé à une distance de 0,6 mètre de la ligne de terrain avant secondaire, au lieu d'un minimum de 3 mètres, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-179.

(SD-2025-3116)

CE-20250618-1979

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
ASSOCIATION LAVALLOISE DE PARENTS ET AMIS POUR
LE BIEN-ÊTRE MENTAL INC.

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0194 de l'Association Lavalloise de Parents et amis pour le bien-être mental inc., propriétaire, à l'effet de permettre l'agrandissement d'un bâtiment commercial d'un étage sur le lot 1 067 667 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-185.

(SD-2025-3127)



CE-20250618-1980	DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT ACCEPTÉE - SABRYNA MONGEON ET SÉBASTIEN MONGEON RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme EX-2025-1 de Sabryna Mongeon et Sébastien Mongeon, propriétaires, à l'effet de permettre l'exemption de 2 cases de stationnement dans le cadre de la construction d'une habitation multifamiliale de 8 logements sur le lot 6 633 011 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-181. (SD-2025-3128)
CE-20250618-1981	DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL - LOT 1 601 794 RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: d'accepter la demande UC-2024-4 de Bertin Siméon, Nadège Innocent et Merly Innocent, propriétaires, à l'effet d'autoriser sur le lot 1 601 794 du cadastre du Québec, situé au 6145, rue Sabourin, les usages conditionnels «Maison pour personnes retraitées autonomes (1543)» et «Maison pour personnes retraitées non autonomes (1541)» du groupe d'usages «Habitation de chambre (H3)», au sens du Règlement numéro CDU-1, et ce, conditionnellement à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-171; cet usage est autorisé sous réserve du respect de la condition suivante: assurer la présence d'une clôture opaque en bon état en cour arrière, à la limite des terrains adjacents jouxtant la propriété, soit les voisins arrière, lots 1 601 807 et 1 601 808 dudit cadastre, le voisin de droite, lot 1 601 811 dudit cadastre, et le voisin de gauche, lot 1 601 793 dudit cadastre. (SD-2025-3130)
CE-20250618-1982	RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - RAPPORT FINAL - REDDITION DE COMPTES - PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE DU FONDS DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance des modalités d'application du volet concerné par la demande d'aide financière



soumise dans le cadre du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) et s'est engagée à les respecter;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés à partir du mois de juillet 2023 et se sont terminés en décembre 2023;

ATTENDU QUE la Ville doit transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable le formulaire de reddition de comptes ainsi que le rapport des travaux effectués qui doivent comprendre ce qui suit:

- une description détaillée des différentes étapes de réalisation du projet;
- une section décrivant les dépenses et les revenus réels du projet, en indiquant séparément les revenus provenant de chaque ministère ou organisme gouvernemental, ainsi que de chaque municipalité, municipalité régionale de comté ou d'une communauté métropolitaine;
- les factures afférentes à la réalisation du projet;
- la liste des partenaires financiers associés au projet ainsi que leur contribution respective en argent;
- la liste et la valeur des biens et services offerts par des partenaires autres que l'organisme ayant réalisé le projet;
- le résultat relatif à tout indicateur de résultats s'appliquant à sa situation, par exemple:
 - les effets attendus sur le nombre de décès, de blessés et d'accidents de la route;
 - les effets attendus sur l'autonomie ou la mobilité des victimes de la route;
 - le nombre d'actions ou d'éléments précis visant la sensibilisation, la formation, la prévention des accidents ou l'aide aux victimes de la route;
 - le nombre de personnes à qui les actions ou documents ont été transmis ou présentés, par exemple des dépliants ou des manuels de formation;
 - les résultats de sondages d'évaluation de l'efficacité ou des retombées du projet lors de campagnes de prévention, de promotion ou de sensibilisation à la sécurité routière;
 - l'effet du projet sur la mobilisation et la concertation du milieu;
 - tout autre indicateur, selon le type de projet, au choix de l'organisme ou à la demande du ministre.

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

de prendre acte du formulaire de reddition de comptes et du rapport



des travaux du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) pour l'exercice 2022-2023 préparés par le Service de l'ingénierie ainsi que le rapport détaillé joint selon les modalités d'application en vigueur;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable ledit formulaire et ledit rapport.

(SD-2025-456)

CE-20250618-1983 HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT OS-SP-30138

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des honoraires supplémentaires au mandat du contrat OS-SP-30138 au montant de 111 694,63 \$, requis pour défrayer le coût des services professionnels d'ingénieurs-conseils d'Artelia Canada inc. en lien avec les travaux d'infrastructures souterraines, d'égouts et d'aqueducs, programmation 2022-2023, groupe 4.

(CT:1847222)
(SD-2025-1947)

CE-20250618-1984 DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12816-F - CONTRAT OS-SP-30138

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12816-F, un montant de 102 000 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans.

(CT:1847222)
(SD-2025-1947)

CE-20250618-1985 INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'interdiction du stationnement sur la rue Jaguin, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro SI-D50321-2025-001 préparés par le Service de l'ingénierie le 4 juin 2025;

d'autoriser les services de l'ingénierie et des travaux publics à coordonner la réalisation des travaux de signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de portes pour informer les citoyens concernés du



changement de signalisation.

(SD-2025-2479)

CE-20250618-1986

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser le transfert du stationnement du côté est vers le côté ouest sur l'avenue Legrand, entre le boulevard Cartier et la rue Montmorency et d'inverser le sens unique du nord vers le sud sur l'avenue Legrand, entre le boulevard Cartier et la rue Laurier, et dont les détails apparaissent aux plans de signalisation et aux listes des enseignes portant les numéros SI-D50302-2025-001-01 et SI-D50302-2025-001-02 préparés par le Service de l'ingénierie le 29 mai 2025;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de portes pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2025-2963)

CE-20250618-1987

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de panneaux d'interdiction de virage à droite au feu rouge à l'intersection des boulevards de la Concorde et Saint-Sylvain, aux approches ouest et nord, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro SI-D50200-001 préparés par le Service de l'ingénierie le 11 février 2025;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2025-3073)

CE-20250618-1988

UTILISATION - RÉSERVE FINANCIÈRE DE STABILISATION
EN MATIÈRE DE DÉNEIGEMENT - BUDGET DE
FONCTIONNEMENT - TRAVAUX PUBLICS

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:



d'autoriser l'utilisation d'un montant de 7 341 500 \$, taxes nettes incluses, de la réserve financière de stabilisation en matière de déneigement afin de l'affecter au budget de fonctionnement du Service des travaux publics afin d'assurer le paiement des factures liées aux activités de déneigement pour la saison 2024-2025 et de permettre le lancement de nouveaux appels d'offres pour la location des équipements affectés aux opérations de déneigement.

(SD-2025-3023)

CE-20250618-1989

APPROBATION - LETTRE D'ENGAGEMENT - ICLEI CANADA
- GOUVERNEMENTS LOCAUX POUR LE DÉVELOPPEMENT
DURABLE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la lettre d'engagement à intervenir entre Ville de Laval et ICLEI Canada - Gouvernements locaux pour le développement durable concernant la participation de la Ville au programme «Initiative de formation pour l'avancement de la mise en oeuvre (IFAM)», pour une période de 21 mois;

d'autoriser Anne-Marie Huard, conseillère environnement durable au Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté à participer à cette initiative;

d'autoriser le directeur du Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté à signer pour et au nom de la Ville ladite lettre, de prescrire qu'elle ne requière pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre l'originale signée à la greffière.

(SD-2025-2381)

CE-20250618-1990

RECOMMANDATION AU CONSEIL - MODIFICATIONS -
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS - ANNÉE
2025

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver, pour l'année 2025, les modifications au programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les programmes suivants:

une augmentation du programme «56-10403 Rénovation et mise aux normes des usines d'eaux usées» afin que celui-ci passe de 4 887 000 \$ à 7 337 000 \$ en 2025;

une diminution du programme «56-10411 Honoraires préliminaires - Gestion de l'eau» afin que celui-ci passe de 1 615 000 \$ à 515 000 \$



en 2025.

(SD-2025-2682)

CE-20250618-1991

ACQUISITION - CONTRAT DOS-1549

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser l'acquisition d'une pompe Flygt de moins de 250HP à la Société Xylem Canada, prévue dans le cadre du contrat DOS-1549, au montant de 208 870,48 \$.

(CT:1852919)
(SD-2025-2743)

CE-20250618-1992

DÉPENSES - RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE L'EAU - CONTRAT DOS-1549

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 190 727 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le coût d'acquisition d'une pompe Flygt de moins de 250HP à la Société Xylem Canada, prévue dans le cadre du contrat DOS-1549, et ce, à même la réserve financière pour le service de l'eau.

(CT:1852919)
(SD-2025-2743)

CE-20250618-1993

SUBVENTIONS - ORGANISMES EN SPORTS COLLECTIFS ET INDIVIDUELS - ANNÉE 2025

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'octroyer des subventions au montant total de 197 600 \$ aux organismes en sports collectifs et individuels énumérés à la liste jointe au sommaire décisionnel pour l'année 2025.

(CT:1846916)
(SD-2025-1909)

CE-20250618-1994

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - LA CENTRALE DES ARTISTES



RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et La Centrale des artistes concernant le versement d'une subvention au montant total de 59 679 \$ pour l'organisation du Festival Mosaïque de Laval, dans le cadre du Programme de soutien aux grands événements pour l'année 2025;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1849450)
(SD-2025-2290)

CE-20250618-1995

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE CAMP DE JOUR -
GROUPE PROMO-SANTÉ LAVAL

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide camp de jour à intervenir entre la Ville de Laval et le Groupe Promo-Santé Laval pour l'adhésion aux normes de qualité et de sécurité du Cadre de référence des camps de jour municipaux de l'Association des camps du Québec, dans le cadre du Programme municipal de soutien destiné aux organismes proposant une offre de service en camp de jour sur le territoire;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-2863)

CE-20250618-1996

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE CAMP DE JOUR -
SERVICE DES LOISIRS ST-BRUNO DE LAVAL INC.

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide camp de jour à intervenir entre la Ville de Laval et le Service des loisirs St-Bruno de Laval inc. pour l'adhésion aux normes de qualité et de sécurité du Cadre de référence des camps de jour municipaux de l'Association des camps du Québec, dans le cadre du Programme municipal de soutien destiné aux organismes proposant une offre de service en camp de jour sur le territoire;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins



des présentes.

(SD-2025-2863)

CE-20250618-1997

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE CAMP DE JOUR -
SERVICE DES LOISIRS STE-BÉATRICE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide camp de jour à intervenir entre la Ville de Laval et le Service des loisirs Ste-Béatrice pour l'adhésion aux normes de qualité et de sécurité du Cadre de référence des camps de jour municipaux de l'Association des camps du Québec, dans le cadre du Programme municipal de soutien destiné aux organismes proposant une offre de service en camp de jour sur le territoire;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-2863)

CE-20250618-1998

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE CAMP DE JOUR - RELAIS
DU QUARTIER DE ST-VINCENT-DE-PAUL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide camp de jour à intervenir entre la Ville de Laval et le Relais du Quartier St-Vincent-de-Paul pour l'adhésion aux normes de qualité et de sécurité du Cadre de référence des camps de jour municipaux de l'Association des camps du Québec, dans le cadre du Programme municipal de soutien destiné aux organismes proposant une offre de service en camp de jour sur le territoire;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-2863)

CE-20250618-1999

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE CAMP DE JOUR -
REGROUPEMENT DU SPORT À LAVAL A.R.S.E.L./C.S.L.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'approuver l'entente d'aide camp de jour à intervenir entre la Ville de Laval et le Regroupement du Sport à Laval A.R.S.E.L./C.S.L pour l'adhésion aux normes de qualité et de sécurité du Cadre de référence des camps de jour municipaux de l'Association des camps du Québec, dans le cadre du Programme municipal de soutien destiné aux organismes proposant une offre de service en camp de jour sur le territoire;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-2863)

CE-20250618-2000

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE CAMP DE JOUR - SERVICE DES LOISIRS BON-PASTEUR

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide camp de jour à intervenir entre la Ville de Laval et le Service des loisirs Bon-Pasteur pour l'adhésion aux normes de qualité et de sécurité du Cadre de référence des camps de jour municipaux de l'Association des camps du Québec, dans le cadre du Programme municipal de soutien destiné aux organismes proposant une offre de service en camp de jour sur le territoire;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-2863)

CE-20250618-2001

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE CAMP DE JOUR - LOISIRS RENAUD-COURSOL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide camp de jour à intervenir entre la Ville de Laval et les Loisirs Renaud-Coursol pour l'adhésion aux normes de qualité et de sécurité du Cadre de référence des camps de jour municipaux de l'Association des camps du Québec, dans le cadre du Programme municipal de soutien destiné aux organismes proposant une offre de service en camp de jour sur le territoire;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.



(SD-2025-2863)

CE-20250618-2002

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE CAMP DE JOUR - LOISIRS DE SAINTE-DOROTHÉE INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide camp de jour à intervenir entre la Ville de Laval et les Loisirs de Sainte-Dorothée inc. pour l'adhésion aux normes de qualité et de sécurité du Cadre de référence des camps de jour municipaux de l'Association des camps du Québec, dans le cadre du Programme municipal de soutien destiné aux organismes proposant une offre de service en camp de jour sur le territoire;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-2863)

CE-20250618-2003

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE CAMP DE JOUR - LOISIRS DUVERNAY ST-VINCENT

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide camp de jour à intervenir entre la Ville de Laval et les Loisirs Duvernay St-Vincent pour l'adhésion aux normes de qualité et de sécurité du Cadre de référence des camps de jour municipaux de l'Association des camps du Québec, dans le cadre du Programme municipal de soutien destiné aux organismes proposant une offre de service en camp de jour sur le territoire;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-2863)

CE-20250618-2004

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - CENTRE DE BÉNÉVOLAT ET MOISSON LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval



et le Centre de bénévolat et Moisson Laval concernant le versement d'une subvention au montant maximal de 38 000 \$ pour la réalisation du projet «Cartes de proximité fermières et solidaires 2025»;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1853915)
(SD-2025-2876)

CE-20250618-2005

ADOPTION - PLAN D'ACTION DE L'OFFRE DE SERVICES EN LOISIRS DE PROXIMITÉ 2025-2030

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adopter le Plan d'action de l'offre de services en loisirs de proximité 2025-2030 découlant du Plan directeur de l'offre de services en loisirs de proximité 2024-2035.

(SD-2025-3152)

CE-20250618-2006

APPROBATION - ENTENTE DE SERVICE - CANOPÉE - LE RÉSEAU DES BOIS DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de service à intervenir entre Ville de Laval et Canopée - Le réseau des bois de Laval pour la finalisation du projet de signalisation dans le bois de l'Équerre, au montant de 30 017,67 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(CT:1849047)
(SD-2025-2250)



À 9 h 09, tous les points ayant été considérés, M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Ray Khalil, conseiller et vice-président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière